

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS A2 INVEST		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30092024		Exercice N-1 clos le	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214	
		217		218	
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
		Variation de stock (marchandises) *	236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	9 386		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243			
Rémunérations du personnel *		250			
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252			
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)		255			
Dotations aux provisions		256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259			
		260			
Total des charges d'exploitation (II)		264	9 386		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(9 386)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	148 533		
	Produits exceptionnels (IV)	290			
	Charges financières (V)	294	1 657		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347			
		348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	137 491	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	137 491		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles*	322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987			
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138			
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)	645			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies)		655			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)		641			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)		647			
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356			
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :	360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	2 159		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

1 BILAN SIMPLIFIE

Désignation de l'entreprise		SAS A2 INVEST		47 Rue Gauthier Dumont		Néant	
Adresse de l'entreprise		42100 SAINT-ETIENNE		Durée de l'exercice en nombre de mois *		16	
SIRET		9 5 3 0 2 1 5 1 6 0 0 0 1 8		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30092024			
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles	010		012			
	{ Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	24 940	042		24 940	
	Total I (5)	044	24 940	048		24 940	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068		070			
		{ Autres * (3)	072	34 532	074		34 532
	Valeurs mobilières de placement	080	48	082		48	
	Disponibilités	084	150 518	086		150 518	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	185 098	098		185 098	
	Total général (I + II)	110	210 038	112		210 038	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	22 000		
	Ecart de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126			
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132			
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136	137 491		
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
	Total I	142		142	159 491		
Provisions pour risques et charges	154		154				
Total II	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	46 657		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	1 891		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		172			
	Comptes courants d'associés	173		173	2 000		
	Autres dettes	175		175			
	Produits constatés d'avance	174		174			
Total III	176		176	50 548			
Total général (I + II + III)		180		180	210 038		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		24 940
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A2 INVEST
S.A.S. au capital de 22.000 €
Siège social : 47 rue Gauthier Dumont
42100 SAINT ETIENNE
RCS SAINT ETIENNE – n°953 021 516

**TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D’AFFECTATION DE RÉSULTAT PRISE
PAR L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15.10.2024**

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter de la façon suivante le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 137.490,58 euros :

- Distribution aux associés à hauteur de 115.000 euros.
- Affectation au poste « Réserve Légale » pour un montant de 2.200 euros.
- Affectation au poste « Autres Réserves » pour le solde, à savoir la somme 20.290,58 euros.

Associé	DIVIDENDE brut à déclarer	Prélèvements sociaux de 17,20 % à prévoir sur déclaration de revenus mobiliers	Prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80 %	Dividende net
M. Anthony ODION	57.500 €	9.890 €	7.360 €	40.250 €
M. Adrien DI GERLANDO	57.500 €	9.890 €	7.360 €	40.250 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT
M. Adrien DI GERLANDO

DocuSigned by:
DI GERLANDO Adrien
A41946E93E33444...

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **210 038** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **148 533** euros et un total **charges** de **11 043** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **137 491** euros.

L'exercice considéré débute le **30/05/2023** et finit le **30/09/2024**.
Il a une durée de **16** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			24 940			24 940
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			24 940			24 940
TOTAL				24 940			24 940

--

--

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

		30/09/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	34 532	34 532	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	34 532	34 532	
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/09/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 891	1 891		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	48 657	48 657		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	50 548	50 548		
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 000			

--

Capital social

		30/09/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice				
	Emises pendant l'exercice		22 000,00	1,0000	22 000,00
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		22 000,00	1,0000	22 000,00

Engagements financiers

30/09/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Filiales et participations

	30/09/2024	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SAS LES STANDISTES		210 610	98,00	192 552
SCI A2		(9 947)	99,00	(4 617)
2. Participations (10 à 50 %)				
SAS LOUPPE		6 000	49,00	
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

--

Annexe libre

En date du 30/05/2023, il a été procédé à la création de la SAS A2 INVEST par :

- apports des titres de la SAS LES STANDISTES à hauteur de 3 920 parts sociales(98%), par Monsieur DI GERLANDO Adrien et ODION Anthony.
- apports des titres la SCI A2 à hauteur de 198 parts sociales (99%), par Monsieur DI GERLANDO Adrien et ODION Anthony.

En date du 12/06/2023, il a été procédé à la souscription de 1 380 parts sociales (23%) à la SAS LOUPPE.

Lors de l'AGE du 30/01/2024, il a été procédé à la cession de 1 560 parts sociales de la SAS LOUPPE détenues par Mme PETIT ELISE au profit de la SAS A2 INVEST.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10/09/2024 il a été procédé au :

- changement de la date de clôture de l'exercice social qui se clos du 31/12/2024 au 30/09/2024